

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7303375001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7303375001>

Cette annonce a été mise en ligne le **20 septembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Cynthia LUSTEAU, notaire de la Société Civile Professionnelle 'CONSEIL ANJOU PATRIMOINE NOTAIRES' titulaire d'un office notarial dont le siège est à VAL D'ERDRE AUXENCE (Maine-et-Loire), 8, Rue des Clories. A SAINT GEORGES SUR LOIRE (Maine-et-Loire), 19 route de Chalennes, au bureau annexe permanent de l'office notarial ci-dessus nommé, le SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DENOMINATION : SCI CASA2F.

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL SOCIAL : TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €), divisé en 3000 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3000.

SIEGE SOCIAL : BOUCHEMAINE (49080) 36 rue des Vignes.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

RCS : ANGERS

ASSOCIES :

Madame Victoriana Augustine Louise Ana FRANCO, demeurant à VAL D'ERDRE-AUXENCE (49370), 19, rue des Perrins - Le Louroux Beconnais,

Née à ANGERS (49000), le 30 octobre 1991. Célibataire.

Monsieur José Antoine Christophe FRANCO, et Madame Françoise Marie Thérèse PINEAU, demeurant ensemble à BOUCHEMAINE (49080), 36, rue des Vignes,

Nés savoir :

- Monsieur FRANCO à VENDOME (41100), le 31 mars 1952,

- Madame PINEAU à ANGERS (49000), le 17 septembre 1958.

APPORT : Madame Victoriana FRANCO a fait apport en numéraire à la société de la somme de DIX MILLE EUROS (10.00,00 €)

Monsieur José FRANCO et Madame Françoise PINEAU ont fait apport en numéraire à la société de la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €)

Gérance : Victoriana FRANCO, José FRANCO et/ou Françoise PINEAU

Cession de parts sociales - agrément : Consentement à la majorité des 2/3 des associés.

Pour Avis, Le Notaire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

